

## "BILAN CARBONE®"

### Gamme produits



### Entreprises concernées

Le Bilan Carbone® est une méthode mise au point par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre de tout type d'organisation : entreprises industrielles ou tertiaires, administrations, collectivités, ou territoire.

### Particularités

Vous allez pouvoir connaître précisément les émissions de gaz à effet de serre liées directement et indirectement à votre activité, par exemple au travers :

- de l'électricité consommée,
- du transport lié à vos produits,
- de vos locaux, des consommables utilisés,
- des déchets que vous engendrez,...

### Descriptif

De nos jours, les risques liés aux enjeux économiques et environnementaux impliquent d'inscrire l'activité de toute entreprise dans une démarche de développement durable. Dans ce cadre, la méthode Bilan Carbone permet de passer en revue toutes les activités d'une entreprise, administration ou autre organisme (flux de personne, de marchandise, d'énergie, etc.) et d'évaluer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) qu'elles engendrent. L'activité de chaque entreprise peut être ainsi comparée à son impact environnemental. Le bilan carbone permet également d'étudier la vulnérabilité d'une activité économique et tout particulièrement sa dépendance aux énergies fossiles, dont le prix est amené à augmenter dans les prochaines années.

La prestation se réalise sur une durée de 2 à 4 mois en fonction de la disponibilité des données et des effectifs de la société. La démarche se déroule en trois grandes étapes:

- **ETAPE 1 :** Examen et description technique détaillée du bâtiment, des installations et des activités de la société.
- **ETAPE 2 :** Analyse et exploitation des données.
- **ETAPE 3 :** Listing des solutions envisagées et synthèse.